

## Le RPCU annonce la nomination de M. Marc Rochefort comme directeur général par intérim

**Montréal, 12 mars 2018** – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), principal groupe représentant les usagers du réseau de la santé et des services sociaux, est heureux d'annoncer la nomination de M. Marc Rochefort comme directeur général par intérim du RPCU.

« Sa grande expérience au sein des comités des usagers et au Regroupement, sa longue expérience en qualité de professionnel et de gestionnaire dans le réseau font de lui la personne toute désignée pour assurer l'intérim de la direction générale du RPCU » a déclaré M. Claude Ménard, président du conseil d'administration du RPCU.

M. Rochefort a œuvré comme professionnel et gestionnaire au sein du réseau de la santé et des services sociaux du Québec durant plus de 35 années. Durant sa carrière, il a dirigé la mise en place de ressources d'hébergement de type communautaire dans la région de Montréal et a contribué aux premières expériences visant à offrir une approche différente en matière d'hébergement des personnes en perte d'autonomie qui ont mené à l'actuel modèle *milieu de vie* en CHSLD. Il a également été membre de plusieurs conseils d'administration d'établissements ainsi que d'organismes non gouvernementaux associés.

Impliqué au RPCU à titre d'administrateur de 2010 à 2016, M. Rochefort a été membre du comité de réflexion sur l'hébergement pour les personnes en perte d'autonomie au Québec mis sur pied par le RPCU et qui a produit un état de situation sur la question en 2012.

### À propos du RPCU

Le Regroupement des comités des usagers est le principal représentant des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux. Il défend les droits des usagers et se fait le porte-parole des 650 comités des usagers et de résidents des établissements. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées et des jeunes.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744